



MAGENTA

SPECIAL ELECTIONS

BELGIQUE - BELGIË
P.P. P.B. : B-22
BRUXELLES X
P916669

Z	A	R	O	Q	R	O	O			
B	J	E	U	N	E	S	S	E	Q	A
K	K	M	Z	J	D	Z	P	D	H	B
L	L	P	S	L	C	O	O	Z	J	K
M	U	L	K	F	U	Z	R	U	L	L
U	M	O	B	I	L	I	T	E	F	U
R	U	I	K	B	T	N	N	Y	Z	U
K	D	A	O	U	U	R	R	E	B	R
T	D	I	V	E	R	S	I	T	E	E
O	U	K	Z	U	E	T	U	D	E	S
U	O	L	S	D	Q	Q	Q	K	B	B
Z	Y	U	K	Q	U	U	U	L	K	K

ÉLECTIONS 2014: PRIORITÉS DES JEUNES FDF

NOS PROPOSITIONS

QUELQUES-UNES DE NOS PROPOSITIONS
POUR LES ÉLECTIONS 2014

INTERVIEW

ALEX VIZOREK, HUMORISTE BELGE



REGARD

PRIDE4EVERY1. L'OCCASION DE SE
PENCHER SUR LES DROITS DE LA
COMMUNAUTÉ LGBT...



EDITO

À vos marques. Prêts. Partez. La campagne électorale bat son plein ! Ligne d'arrivée : les méga-élections fédérales, régionales et européennes du 25 mai 2014.

Les Jeunes FDF ont pour mission de donner aux jeunes les clefs pour mieux comprendre le débat politique, ses tenants et ses aboutissants. La campagne électorale est propice pour sensibiliser davantage les jeunes à l'importance de se rendre aux urnes. Dans ce but, nous participons pleinement à la plateforme « apprentis citoyens » en collaboration avec les jeunes des autres formations politiques francophones. Nous entendons promouvoir par ce biais les débats avec des jeunes qui iront voter pour la première fois.

Les établissements scolaires, les écoles d'enseignement supérieur et les maisons de jeunes sont très demandeurs. C'est

aussi l'occasion pour nos jeunes engagés d'apprendre à débattre avec des personnes qui ne partagent pas toujours les mêmes idées.

Eh oui. Des jeunes engagés, il y en a chez les Jeunes FDF ! Les prochaines échéances électorales constituent un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays. C'est pourquoi septante Jeunes FDF ont décidé de s'investir davantage et de se présenter sur les listes électorales FDF pour y défendre des positions en faveur des jeunes.

Emploi, enseignement, mobilité, justice, sport, laïcité, citoyenneté... Voilà autant de sujets qui font partie du quotidien des jeunes Wallons et Bruxellois. Pour chacun de ces sujets, nous avons développé des propositions fortes. Vous les découvrirez à travers ce deuxième numéro du MAGenta.

Bonne lecture !

Jérôme De Mot
Président des Jeunes FDF



SOMMAIRE

P 4 À 9 NOS PROPOSITIONS POUR LES ÉLECTIONS

P 10 & 11 LES JEUNES FDF EN ACTION

P 12 & 13 INTERVIEW : ALEX VIZOREK

P 14 AGENDA JFDF

P 15 ET 16 FICHE PRATIQUE : ÉLECTIONS

P 17 INTERVIEW : CONSEIL DE LA JEUNESSE

P 18 & 19 LEÇON D'HISTOIRE. 2ÈME PARTIE

P 20 & 21 E-MEDIA. ON LIKE & ON LIKE PAS

P 22 & 23 REGARD : L'HOMOSEXUALITÉ

P 24 À 28 : LES JFDF AUX ÉLECTIONS

P 29 : DIVERSES ACTIVITÉS

P 30 & 31 : LES JEUNES FDF

Magazine trimestriel - ne paraît pas en juillet - août - septembre.
Téléchargeable sur www.jfdf.be
MAGenta n°2 :
Mai - Juin - début Juillet 2014

Editeur responsable : Jérôme De Mot
Graphisme : Cédric Léonard
Coordinatrice et Rédactrice : Manon Verfaillie
Comité de Rédaction : Jérôme De Mot, Laurent Noël, Michaël Vossaert, Vincent Vervaeren, Pierre-Raphael Collignon, Delphine De Valkeneer, Sophie Rohonyi, Jean-Noel Gillard, Déborah Lorenzino.

Jeunes FDF
Chaussée de Charleroi, 127
1060 Bruxelles



« NOUS PROPOSONS DE RÉFORMER L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL »

La situation de l'emploi des jeunes en Belgique constitue, pour les Jeunes FDF, un enjeu majeur. L'orientation et l'insertion professionnelles en sont les facteurs clefs. Il convient de les promouvoir afin de donner des perspectives professionnelles aux jeunes Wallons et Bruxellois et actionner ainsi les leviers de la réussite.

En Belgique, le taux de chômage des jeunes a en effet enregistré une progression importante et a atteint 24,5% en décembre 2013. Près d'un jeune sur quatre est donc confronté au chômage. Dans la capitale, on parle d'un jeune sur trois. Cette problématique touche principalement les personnes peu qualifiées. Parmi les jeunes qui n'ont pas terminé l'école secondaire, le taux de chômage est de plus de 30% en Belgique, contre 23,8 % en moyenne dans l'UE.

La priorité est donc d'investir massivement dans notre ressource première, à savoir le capital humain. Investir

dans l'éducation, la formation et la qualification est la clef de relance de notre économie. C'est de cette manière que les jeunes pourront trouver un emploi.

Concrètement, nous proposons de réformer l'enseignement général en instaurant un tronc commun jusqu'à 14 ans. Nous souhaitons également prendre des mesures visant à améliorer la maîtrise de la langue de l'enseignement ainsi qu'à développer l'apprentissage des langues modernes telles que le néerlandais, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'arabe ou encore le chinois.

Le rapprochement du monde du travail avec l'enseignement et la formation professionnelle est également d'une importance cruciale. Pour ce faire, nous suggérons la mise en place d'une journée « emploi » dans les écoles où l'on mettrait en avant les métiers en pénurie.



PIERRE - RAPHAËL COLLIGNON

PRÉSIDENT DU COMITÉ DES JEUNES FDF

« QUE L'ENSEIGNEMENT REDEVienne UNE SOURCE DE PLAISIR ET DE DÉCOUVERTES »

À l'approche des élections fleurissent un peu partout des mémorandums, des doléances, des résolutions pré-électorales, des propositions de lois issues des sphères politiques et estudiantines.

Ceux-ci se positionnent sur le moindre aspect de l'enseignement, cherchant à faire valoir ce qui leur semble juste : la fin du numéris clausus et un refinancement pour les uns, une refonte des piliers de l'enseignement, la validation des bienfaits du décret inscription et la recherche d'une amélioration des résultats PISA pour les autres.

Récemment, un débat sur l'enseignement était diffusé à la télé. On pouvait y voir une ministre de l'enseignement défendant son bilan, un ministre-président ayant abattu plus vite que son ombre le bilan des 20 dernières années et quelques étudiants n'ayant pas les épaules assez larges pour un tel exercice. A tout cela, nous disons stop !!!

Les Jeunes FDF prônent quant à eux un véritable « back to basics » : axer les cours dès les primaires sur l'étude de deux langues à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre - comme notre président le citait antérieurement. Offrir aux élèves la clé de leur avenir, leur garantir un bagage suffisant pour trouver ou créer leur propre emploi. Refinancer le technique, le professionnel et le supérieur, en passant par des partenariats avec les secteurs privés et développer de véritables passerelles entre l'enseignement et le monde du travail. Mais avant tout, nous voulons que l'enseignement, toutes branches confondues, redevienne une source de plaisir et de découvertes ; ce doit être son unique moteur au-delà de toute considération politique, idéologique et budgétaire ! Car trop souvent encore l'enseignement et ses chemins parsemés d'embûches deviennent les fossoyeurs d'une jeunesse qui y cherchait un moyen de s'émanciper.



ÊTRE CITOYEN, ÇA NE S'IMPROVISE PAS, ÇA S'APPREND !

Nous avons tous un souvenir de notre cours de religion ou de morale : de la glande la plus inavouable aux débats des plus passionnants. Toujours est-il que le système actuel reste profondément inégalitaire. Unique endroit où nous devons présenter notre « carte d'identité philosophique », obligeant les parents athées ou agnostiques à choisir leur camp. Par cette déclaration d'appartenance philosophique, les élèves sont séparés toute l'année à raison de 2 heures par semaine. A terme, l'acquis relatif aux valeurs de liberté, d'égalité ou encore de solidarité n'est pas le même.

Or la mission première de l'école n'est-elle pas de faire des élèves des adultes responsables, capables de faire des choix rationnels et de poser des actes respectueux de chacun? Comment atteindre cet objectif si l'école n'est plus un lieu d'éducation au vivre ensemble ? Tout élève doit pouvoir bénéficier d'une même approche de ces valeurs qui doivent les rassembler, et

non les diviser, pour confronter leurs attentes, leurs stéréotypes, par un dialogue intelligent et respectueux. Les FDF proposent par conséquent de diminuer les heures de cours de religion et de morale au profit d'un cours commun à tous élèves de philosophie, de citoyenneté, et d'histoire culturelle des religions.

La formation citoyenne et philosophique aurait pour fil rouge le développement et l'exercice de l'esprit critique. Quant aux religions, elles ne seraient pas bannies mais vues sous un angle historique, pour une meilleure appréhension des différences culturelles et religieuses, enfin libérées des tabous propices aux clichés les plus insurmontables. Depuis le Pacte scolaire, la société a évolué. Le rôle de l'école doit se calquer sur cette évolution. Plus que jamais, il faut donner à l'école les moyens d'une véritable émancipation de TOUS les adultes en devenir dont elle a la charge. Parce que c'est ça, le fédéralisme démocrate !



« RECONNAITRE LE SPORT À SA JUSTE VALEUR NE DOIT PLUS ÊTRE UN SLOGAN »

Nous le constatons : le sport en FWB ne peut qu'évoluer. Mais il n'est pas encore au meilleur de sa forme. Augmenter les budgets consacrés au sport à la COCOF et en FWB constitue cette première étape vers une amélioration de l'état de santé du sport francophone. Parallèlement, les Jeunes FDF et les FDF souhaitent prioritairement développer l'offre en infrastructures sportives de qualité, améliorer l'organisation du sport en FWB et valoriser les acteurs du sport.

Pour y arriver, nous formulons 9 propositions claires. Celles-ci ne représentent bien entendu pas la panacée mais s'inscrivent au cœur de l'actualité sportive et, pour l'essentiel, elles pourraient être mises en œuvre dans des délais courts. Enfin, reconnaître le sport à sa juste valeur ne doit plus être un slogan. Pour les Jeunes FDF, la méthode doit changer et les ambitions doivent être revues à la hausse.

Après avoir augmenté les budgets consacrés aux infrastructures sportives en Région bruxelloise quand ils étaient en charge de la compétence, les FDF souhaitent par ces propositions faire avancer le débat sur la gestion du sport pour que ce dernier ne demeure plus le « parent pauvre » des politiques, et c'est également l'ambition des Jeunes FDF!

Voici ces 9 propositions :

- Avoir 1 seul ministre des Sports et deux fois plus de collaboration entre Bruxelles et la Wallonie
- Revoir le fonctionnement de l'ADEPS et réorienter certaines de ses missions
- Ouvrir des infrastructures sportives scolaires en dehors des heures de cours
- Développer un vaste plan de rénovation des infrastructures sportives existantes et mettre en place des collaborations entre communes
- Investir dans les infrastructures de sport de haut niveau : création d'un centre Indoor de hockey et rénovation du stade Roi Baudouin
- Contrôler d'une meilleure manière les subsides destinés aux structures de formation
- Favoriser la pratique sportive à l'école, notamment via des projets d'immersion linguistique
- Augmenter le plafond des montants octroyés aux bénévoles
- Généraliser les tests de détection des qualités physiques de l'enfant

Découvrez l'intégralité des propositions par le biais de la conférence de presse du 20 février 2014 sur notre site.



L'INSCRIPTION DU PRINCIPE DE LAÏCITÉ DE L'ÉTAT DANS LA CONSTITUTION BELGE

Les FDF défendent l'égalité de tous les citoyens devant la loi, quelles que soient leurs origines et leurs croyances religieuses ou philosophiques : chacun doit bénéficier des mêmes droits mais est aussi tenu à respecter les mêmes devoirs. En effet, dans la société belge du XXIème siècle, les convictions morales ou religieuses sont multiples. Elles ne peuvent dès lors pas représenter un commun dénominateur de la vie en société. Chercher à privilégier ou imposer l'une d'entre elles est une démarche qui ne peut susciter que le conflit.

Les FDF sont aujourd'hui le seul parti politique belge à réclamer la consécration du principe de laïcité de l'Etat dans la Constitution. Il est évident qu'il est ici question de laïcité politique et non pas de l'athéisme qui, lui, constitue un dogme comme un autre qu'il serait inacceptable d'imposer à l'ensemble de la société. La laïcité politique de l'Etat, au contraire, ne privilégierait aucun courant de pensée philosophique ou religieux et tracerait une limite claire entre la sphère publique et la sphère privée.

Elle garantirait définitivement l'impartialité de l'Etat, c'est-à-dire le traitement de manière strictement égale de tous les citoyens quelles que soient leurs convictions philosophiques. Elle constituerait également un véritable pacte citoyen fondé sur des valeurs partagées, comme les libertés fondamentales, le refus de toutes discriminations, le pluralisme démocratique, l'égalité des sexes et la supériorité de l'Etat et de la loi sur toute autre autorité morale.

Selon nous, ce principe devrait être intégré dans un processus d'accueil responsable et de qualité pour les primo-arrivants extra-européens : un « parcours de citoyenneté » obligatoire leur permettant d'être immédiatement informés sur les droits qui leur sont garantis ainsi que sur leurs devoirs. Elle fait accepter par chacun que, sans ce pluralisme idéologique et philosophique, les libertés fondamentales ne peuvent être réelles et que l'échange des idées et des convictions peut rassembler plutôt que diviser.

LA JUSTICE

JÉRÔME-NOËL BILLARD
C² DÉPUTÉ RÉPUBLICAIN FIDÉLISME
D'ORDRE ET DE JUSTICE



SAC ET MINEURS D'ÂGE : NON À UN DROIT PÉNAL BON MARCHÉ

Depuis le 1er janvier 2014, les mineurs de plus de 14 ans auteurs d'incivilités sont susceptibles de recevoir une sanction administrative communale (SAC). Un certain nombre de pouvoirs locaux commencent à infliger ces amendes malgré des contestations inépuisables de la part d'acteurs de la société civile. Parmi eux, les Jeunes FDF s'inscrivent eux aussi en faux contre cette réforme en ce qu'elle rompt radicalement avec la vision protectionnelle qui a toujours prévalu jusqu'alors en matière de jeunesse.

En effet, la procédure pénale classique présente plusieurs caractéristiques qui protègent les individus contre tout accès de rage autoritaire de l'Etat: présomption d'innocence, droit à un procès équitable, droit au silence et droit à l'assistance d'un avocat dès le premier interrogatoire, parmi d'autres. Par ailleurs, les mineurs auteurs d'un fait pénalement répréhensible bénéficient d'un régime « protectionnel » par-

ticulier qui, sauf exceptions, leur permet d'échapper à la « justice des adultes ». Or, les SAC poursuivent incontestablement un objectif répressif mais sans s'encombrer de toutes ces considérations, créant ainsi, sans doute dans un élan de populisme électoral, une sorte de droit pénal promo « best deal » peu compatible avec les idéaux démocratiques dont notre pays se permet pourtant de se vanter un peu partout.

Bien qu'il faille naturellement faire quelque chose face aux incivilités et dégradations de tous types inacceptables parfois commises par nos ados, pareille réaction nous semble inadéquate. Les Jeunes FDF défendent vigoureusement l'idée selon laquelle le mineur doit recevoir un traitement différent des autres justiciables, en ce qu'il doit rester l'acteur de sa rééducation, aidé par ses parents qui doivent être responsabilisés autant que lui.



LES JEUNES FDF EN ACTION

LES JEUNES FDF ET LE CINÉ-CRACS,
UNE ACTIVITÉ NÉE À L'INITIATIVE DE
RELIE-F. AVRIL - MAI 2014

Au programme : un film, un verre, un débat, un sandwich, et tout cela gratuitement (inscription obligatoire).

MICHAËL VOSSAERT - 23 AVRIL 2014

Notre Secrétaire politique a déposé une motion concernant le survol de Bruxelles. La motion a été adoptée au Conseil communal de Molenbeek à la quasi unanimité.

LES JEUNES FDF AUX SPEED MEETING DU
CNAPD - 24 & 28 MARS 2014

Les speed meeting politiques sont des tables rondes politiques organisées sous une forme originale.



ANTOINE COUVREUR ÉLU TRÉSORIER
DU CONSEIL DE LA JEUNESSE -
MARS 2014

Toutes nos félicitations à notre JFDF !



MANIF CIUM - 14 MARS 2014

Notre secrétaire politique, Michaël Vossaert, a d'ailleurs participé à la rencontre organisée avec la Ministre Fédérale de la Santé et la délégation des étudiants.



**JÉRÔME DE MOT DANS L'ECHO
- 8 MARS 2014**

Jérôme De Mot, notre président, interviewé par l'Echo.



**CAFÉ-CONCERT DES JFDF
- 21 MARS 2014**

Un beau succès !



MANIFESTATION POUR UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS ET REFINANCÉ - 2 AVRIL 2014

Et participation du cercle JFDF de l'ULg à la plateforme liégeoise pour un refinancement de l'enseignement supérieur.



SOPHIE ROHONYI ÉLUE PRÉSIDENTE DE LA CCOJ - MARS 2014

Notre JFDF a été élue présidente de la sous-commission Citoyenneté de la CCOJ.



LES JEUNES FDF NOMBREUX LORS DE LA TOURNÉE DU TRIO - 19 FÉVRIER 2014

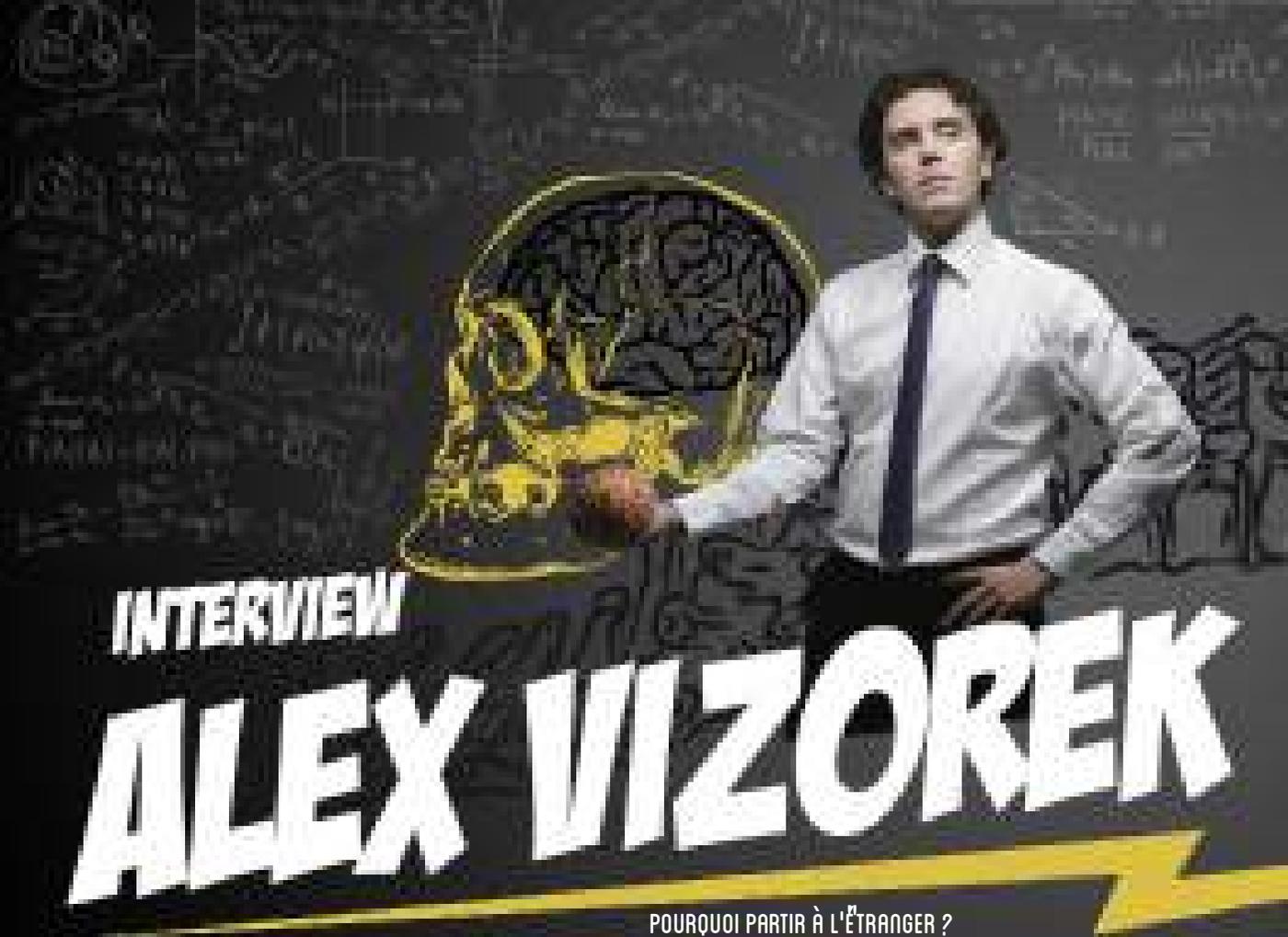
Les Jeunes FDF étaient plus d'une cinquantaine lors de la « Tournée du Trio » du mercredi 19 février 2014 à Forest National.



NOUVEAU PRÉSIDENT CHEZ LES JFDF LUXEMBOURG - FÉVRIER 2014

Derrière leur nouveau président, les Jeunes FDF du Luxembourg sont prêts pour la bataille de 2014.





INTERVIEW

ALEX VIZOREK

POURQUOI PARTIR À L'ÉTRANGER ?

Michaël Vossaert a eu le plaisir d'interviewer Alex Vizorek pour notre MAGenta. L'humoriste nous fait beaucoup rire depuis quelques mois dans l'émission « Revu et corrigé » sur La Une, avec sa revue de presse décalée en compagnie de Sigmund, son poisson rouge !

Je suis parti pour deux raisons. Je voulais recommencer à zéro, je ne voulais pas avoir la même vie que mes potes, qui eux commençaient tous une vraie carrière. Bien sûr, je voulais aussi prendre l'air. Mais je pense sincèrement que l'humoriste belge a quelque chose de différent par rapport au comique français. Nous avons ce petit décalage qui nous rend vraiment particuliers. J'ai clairement remarqué, à Paris, que dans chaque classe, il y avait un gars qui avait ce petit truc en plus, atypique. Et c'était à chaque fois un Belge !

QU'EST-CE QUI T'À POUSSÉ À SUIVRE LE PARCOURS ATYPIQUE QUI EST LE TIENS ?

A 18 ans, je ne savais pas encore où mes pas me conduiraient. J'ai choisi Solvay parce que je sais que, quand je me fixe un objectif, je l'atteins. Et Solvay me semblait suffisamment difficile pour être tentant ! J'ai aimé mes études d'ingénieur, et plus tard j'ai décidé de me lancer dans le journalisme. Ensuite seulement j'ai pensé à la comédie. Aujourd'hui, mon parcours me semble limpide, tout semble s'emboîter correctement, et j'ai des choses à raconter. Tout ce que j'ai engrangé, je peux m'en servir.

QUEL CONSEIL PEUX-TU DONNER AUX JEUNES QUI DÉSIRENT COMMENCER UNE CARRIÈRE D'ARTISTE DANS LA COMÉDIE ?

Il faut prendre du plaisir. Si le but du mec qui se lance dans la comédie c'est de devenir une star, je lui conseillerais plutôt de faire de la télé-réalité ! Faire ce métier avec comme objectif de vouloir devenir une vedette me semble un mauvais point de départ...



QUE PENSES-TU DU STATUT D'ARTISTE EN BELGIQUE ?

Je pense que le débat actuel est un faux débat. S'il y a bien un métier où les gens n'ont pas envie de ne rien faire, c'est celui d'artiste. Des comédiens qui se tournent les pouces, je ne pense pas qu'il y en a beaucoup ! Et j'estime qu'il n'y a pas de raison de ne pas subventionner un artiste qui travaille chez lui, qui se prépare à se produire, sous prétexte qu'il ne travaille pas réellement, aux yeux de la loi. Les conditions d'accessibilité au statut d'artiste en Belgique sont tellement difficiles que, si une personne l'obtient, on peut clairement considérer que l'art, c'est son métier ! Il y a probablement quelques personnes qui contournent ces conditions pour aboutir au statut, mais elles sont certainement peu nombreuses...

PASSONS À UN SUJET PLUS LÉGER, QUEL EST TON ÉQUIPE DE FOOT PRÉFÉRÉE ?

Facile : Anderlecht ! Par opposition naturelle, je me moque du Standard, mais quand ils sont en coupe d'Europe, je les soutiens bien sûr ! Je suis belge avant tout, je supporte Bruges aussi sans soucis !

MA DERNIÈRE QUESTION PORTE SUR L'ART, EN LIEN DIRECT AVEC LE TITRE DE TON SPECTACLE : QUELLE EST TON ŒUVRE PRÉFÉRÉE ?

« La merde d'artiste », pour ce qu'elle représente. J'en parle d'ailleurs dans mon spectacle. C'est un artiste italien, Manzoni, qui a chié dans des boîtes et lancé le débat : « L'art qu'est-ce que c'est ? Si je vous dis que ma merde, c'est de l'art, est-ce que vous allez l'acheter ? » Aujourd'hui, une boîte vaut 120 000 euros...

ALEX VIZOREK, MERCI DE NOUS AVOIR CONSACRÉ DU TEMPS POUR CETTE INTERVIEW. NOUS NE MANQUERONS PAS D'ASSISTER À TON ŒUVRE D'ART !

« Alex Vizorek est une œuvre d'Art à Paris », tous les dimanches au Théâtre du Petit Hebertot. 78 bis, Blvd des Batignolles 75017 Paris
www.petithebertot.com

Plus près de chez vous, retrouvez-le : 0 mai 2014

Le 10 mai
Espace Bernier
26, Rue François Libert
1410 Waterloo
www.centre-culturel-waterloo.be

Le 6 juin 2014
Théâtre du Gymnase
124, boulevard Georges
Deryck - 1480 Tubize
www.tubize-culture.be

Le 17 juin 2014
à Théâtre de Beausobre
124, boulevard Georges
Deryck - 1480 Tubize
www.beausobre.ch

AGENDA

mai-juin-juillet



APPRENTIS CITOYENS. MAI 2014

Les débats apprentis citoyens dans les écoles continuent !



10/05 ZINNEKE PARADE

Les Jeunes FDF seront présents lors de la Zinneke Parade Rejoignez-les !



11/05 3ÈME MEETING DE CAMPAGNE FDF

Avec la présentation des candidats JFDF et FDF. 10 h à l'Hôtel Ramada plaza à Liège City center 36, quai saint-Léonard à 4000 Liège.



11/05 FÊTE DE L'IRIS

Les Jeunes FDF seront présents lors de la Fête de l'Iris pour fêter Bruxelles. Rejoignez-les !



17/05 GRAND RASSEMBLEMENT FDF

Avec la présentation des candidats JFDF et FDF. De 10 à 13 h à l'Auditorium 44, Boulevard du Jardin Botanique 44 à 1000 Bruxelles.



17/05 PRIDE FOR EVERYONE

Les Jeunes FDF auront leur char lors de la Gay Pride de Bruxelles. Le 17 mai dès 14h à la Bourse. Rejoignez-les !



18/05 LES 20 KM DE BRUXELLES

Les Jeunes FDF ont constitué une équipe pour les 20 km. Venez les soutenir et les féliciter pour leurs efforts!



25/05 AFTER ÉLECTIONS

Les FDF vous convient à l'After-élections 2014. Au 127 Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles



27/06 KRIEH FRITES

Les Jeunes FDF vous invitent à leur Kriek Frites annuelle. Au 127 Chaussée de Charleroi à 1060 Bruxelles

LES ÉLECTIONS DU 25 MAI

La Belgique est organisée en différents niveaux de pouvoir : fédéral, régional, communautaire, provincial et communal. En résumé, on peut dire que le niveau fédéral est compétent pour ce qui touche le pays dans sa globalité comme, par exemple, la justice et le chômage. Les régions, les communautés, les provinces et les communes sont quant à elles compétentes pour ce qui concerne les citoyens dans leur propre région (l'agriculture, le logement...), communautés (la culture, l'enseignement...), ...

Ce 25 mai, la Belgique organisera simultanément les élections fédérales, régionales et européennes.

Comment s'y retrouver ? Notre fiche pratique est là pour vous aider !

1. POURQUOI DOIT-ON VOTER ?

La Belgique applique le système du suffrage universel, ce qui signifie que chaque personne vote dès sa majorité.

Notre Constitution indique que le vote est obligatoire. Cette mesure trouve son origine en 1894, elle avait pour objectif de rendre possible le vote de tous les Belges, et surtout des plus pauvres qui devaient être libérés par leur patron le jour des élections. Cette obligation implique une amende (pouvant aller jusqu'à 150 € !) si un électeur ne remplit pas son devoir envers son pays.

3. QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR AVOIR LE DROIT DE VOTER ?

Avoir la nationalité belge (ou celle d'un autre Etat membre de l'Union européenne pour les élections européennes).

- Jouir de ses droits civils et politiques (certains condamnés n'en bénéficient plus, par exemple).
- Être âgé de 18 ans au minimum le jour du vote.
- Être domicilié dans une commune belge.

2. QUELLE EST LA DÉMARCHE À FAIRE POUR FAIRE LE BON CHOIX ?

Il ne faut pas hésiter à se remettre en question, mais aussi à avoir un regard critique vis-à-vis de ce que nous disent les médias et nos connaissances.

Enfin, il s'agit de déterminer ses priorités dans les propositions apportées par les différents candidats. Il est évident qu'aucun parti ne correspondra à 100 % à ce que nous attendons. Les candidats eux-mêmes doivent faire des compromis et des choix dans leurs convictions personnelles !

4. QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR ÊTRE CANDIDAT ?

- a) Les électeurs sont convoqués par la commune au moins 15 jours avant les élections : ils reçoivent une convocation électorale qui précise le jour, les horaires et le lieu où aller voter.
- b) Les électeurs se rendent au bureau de vote avec leur carte d'identité et leur convocation.
- c) Ils reçoivent leurs bulletins de vote ou une carte magnétique, selon le système employé par la commune.

5. COMMENT SONT LES CONDITIONS POUR ÊTRE CANDIDANT?

- Avoir la nationalité belge (ou celle d'un autre Etat membre de l'Union européenne pour les élections européennes).
- Être âgé de 18 ans au minimum le jour du vote pour les élections régionales, 21 ans au minimum le jour du vote pour les élections fédérales et européennes.
- Être domicilié dans une commune belge pour les élections fédérales, dans une commune de la région où l'on se présente pour les élections régionales et y habiter depuis au moins six mois, dans un Etat membre de l'Union européenne pour les élections européennes.
- Ne pas être candidat dans plusieurs pays en même temps pour les élections européennes.
- Jouir de ses droits civils et politiques

7. COMMENT UN GOUVERNEMENT SE FORME-T-IL ?

Lorsque les résultats des élections sont connus, il est important d'obtenir une majorité afin de pouvoir faire passer ses idées. Il est rarissime qu'un parti obtienne seul cette majorité, aussi doit-il faire des alliances avec d'autres.

Les différents partis en coalition établissent un programme commun qu'on appelle « pacte de majorité ». Les partis qui ne font pas partie de la majorité formeront l'opposition. Les élus de l'opposition siègent au parlement et ont un rôle très important puisqu'ils contrôlent la majorité.

8. POUR EN SAVOIR PLUS "

« Infor Jeunes » a rédigé une brochure très complète sur les élections fédérales, régionales et européennes de 2014. Elle est disponible sur : <http://elections2014.infor-jeunes.be/livret-elections>

6. COMMENT VOTE-T-ON ?

Il y a cinq possibilités :

- a) Voter la tête de liste. Cela signifie que l'électeur approuve l'ensemble de la liste et qu'il n'a pas de préférence pour un candidat.
- b) Voter pour un ou plusieurs candidats SUR UNE MEME LISTE. Cela signifie que l'électeur a une préférence pour un plusieurs candidats.
- c) Voter la tête de liste ET pour un ou plusieurs candidats SUR UNE MEME LISTE. Cela signifie aussi que l'électeur a une préférence pour un ou plusieurs candidats.
- d) Voter « blanc ». L'électeur ne coche aucune case. Cela signifie que le citoyen ne retrouve pas ses opinions parmi celles des candidats.
- e) Voter par procuration si l'électeur est dans l'impossibilité de se rendre personnellement au bureau de vote. Le citoyen désigne une personne de confiance et lui remet sa procuration, la preuve de son incapacité à venir voter, sa carte d'identité et, bien entendu, son choix électoral.

INTERVIEW CONSEIL DE LA JEUNESSE

JÉRÔME LECHIEU A ÉTÉ ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA JEUNESSE EN MARS DERNIER. IL A ACCEPTÉ DE RÉPONDRE À QUELQUES QUESTIONS POUR LES JEUNES FDF !



PEUX-TU ME PARLER DE TOI ET DE TON PARCOURS ?

Jérôme : J'ai commencé mes études de médecine à l'Université de Mons avant de terminer mon cursus à l'ULB où j'ai été diplômé médecin à 25 ans en 2012. J'ai alors entamé une spécialité en Oto-Rhino-Laryngologie et en chirurgie cervico-faciale à l'ULB, un master complémentaire en sciences du langage à l'UMONS, et ma thèse de doctorat.

Durant mes études, je me suis investi dans la vie universitaire et le monde étudiant en étant, entre autres, président des étudiants de la faculté de médecine de Mons, président de l'assemblée générale des étudiants de l'ULB, président et secrétaire général du Comité Inter-Universitaire des étudiants en Médecine et président du conseil fédéral de la FEF. J'ai également siégé trois ans dans le conseil d'administration de l'hôpital Erasme et eu quelques autres mandats au sein de différents conseils.

COMMENT T'EST VENUE L'IDÉE DE TE PRÉSENTER À LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE ?

Jérôme : Mon investissement au conseil de la jeunesse est dans la foulée de mon investissement général pour les étudiants. Je voulais élargir mes horizons et sortir du cadre étudiant stricto sensu pour me battre pour tous les jeunes. Le Conseil de la Jeunesse étant la structure de représentation officielle, c'était donc le lieu rêvé.

De plus, le Conseil de la Jeunesse a connu quelques tourments l'année passée. J'ai particulièrement été marqué par la position conservatrice et réactionnaire sur le droit de disposer de son corps. Suite à la gestion catastrophique de l'équipe précédente, j'ai voulu relever le défi de redresser l'institution et d'en faire une véritable structure pour les jeunes.

QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE ?

Jérôme : Le Conseil de la Jeunesse a pour mission de représenter et de porter la voix des 400 000 jeunes francophones de Belgique âgés de 16 à 30 ans. Nous voulons également booster leur participation dans la vie citoyenne de notre belle Fédération Wallonie-Bruxelles.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS DE TON ÉQUIPE ?

Jérôme : Différents projets nous tiennent à cœur. Notre priorité est d'augmenter la participation locale des jeunes à la vie citoyenne de leur cité. Mais nous désirons aller plus loin : nous voulons également booster leur participation aux projets et leur implication dans les prises de décisions du Conseil de la Jeunesse. Pour ce faire, il nous paraît essentiel de faire connaître le Conseil de la Jeunesse au plus grand nombre. Trop de jeunes ignorent encore jusqu'à l'existence de notre organisation ! Enfin, défendre l'avis des jeunes d'une façon pro-ative et efficace restera toujours essentiel pour mon équipe.

LEÇON D'HISTOIRE

LES FONDEMENTS DE NOS IDÉOLOGIES...

2^{ème} PARTIE

Lors du numéro précédent, vous avez pu découvrir notre idéologie social-libérale et sa reprise par notre parti, les FDF. C'est à présent un tour d'horizon des courants qui lui sont associés à tort ou à raison et quelques-unes de ses influences que nous vous proposons...

L'IDÉOLOGIE SOCIAL-LIBÉRALE PAR RAPPORT AU LIBÉRAL-CONSERVATISME, AU MODÈLE INDUSTRIEL CAPITALISTE ?

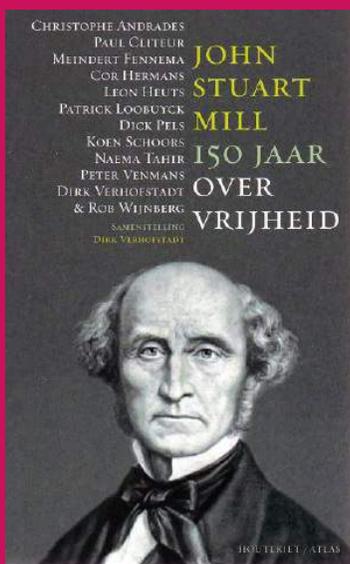
A la fin du XIX^{ème}, l'agitation sociale grandissante face au modèle industriel capitaliste montra clairement les limites du concept de self-made individual qui, par le travail et le talent, était supposé s'épanouir dans la société.

Dans la foulée de John Stuart Mill, plusieurs philosophes anglais, constatèrent qu'il était impossible de prêcher les théories de l'émancipation sociale aux couches prolétaires tant que celles-ci ne pouvaient disposer des outils nécessaires pour faire tomber les barrières de l'ascension sociale: de meilleures conditions de vie et de travail et un accès durable à l'instruction. Il leur apparut donc vital d'éloigner la pensée libérale de la mécanique du laissez-faire débridé afin de l'adapter à une réalité sociale plus objective. L'analyse de faits bruts, même s'ils sont déplaisants (notion de hard-facts), deviendra la signature du social-libéralisme face au raisonnement plus déductif des libéraux classiques.

ET PAR RAPPORT AUX AUTRES COURANTS LIBÉRAUX ?

Ce qui différencie plus fondamentalement le social-libéralisme des autres courants libéraux, c'est sa volonté de présenter l'égalité des opportunités, et non plus la simple absence de contrainte, comme seul moyen pour l'individu de réaliser tout son potentiel. Dans une telle configuration cherchant à concilier liberté et égalité, l'intervention étatique est nécessaire. D'une part, l'Etat se doit d'encadrer la machinerie économique et le libre-échange afin d'établir une concurrence équilibrée. D'autre part, il se doit de garantir des droits sociaux élémentaires tels qu'un système de sécurité sociale, les soins de santé et les pensions, sans toutefois céder





“John Stuart Mill, 150 jaar over vrijheid”, VERHOFSTADT Dirk, ...

aux sirènes de l'Etat-providence. En effet, il convient d'éviter que la redistribution du fond commun ne décourage l'initiative individuelle, qui est bien la source première de la prospérité. Cette approche nouvelle du libéralisme se répandra rapidement en Europe continentale et en Amérique du Nord. En Belgique, le théoricien Dirk Verhofstadt contribuera grandement au renouveau de la doctrine social-libérale en insistant notamment sur sa dynamique progressiste et sa compatibilité avec la protection de l'environnement et le développement durable.

QUELQUES-UNES DE SES INFLUENCES

S'il est né de l'analyse de données socio-économiques, le social-libéralisme fut au cours de son développement fortement influencé par une idéologie progressiste dont les origines remontent aux révolutions atlantiques (guerre d'Indépendance américaine, Révolution française et effondrement de l'empire colonial espagnol): le radicalisme. En Europe, ce courant profondément réformiste prônait une démocratisation radicale de la société et la laïcisation des institutions de pouvoir. Sa recherche d'un équilibre entre les libertés individuelles et la solidarité le conduisit tout naturellement à venir se greffer à la pensée social-libérale. Comme nous vous le précisons dans notre article précédent, les radicaux tiennent une place particulière dans l'histoire politique et culturelle de nos voisins français puisqu'ils jouèrent un rôle de premier plan dans des réformes sociétales majeures telles que l'instauration du suffrage universel, l'abolition de l'esclavage, la liberté de la presse, la loi de séparation des Églises et de l'État, l'instauration de la gratuité de l'enseignement secondaire et l'autorisation de la pilule contraceptive. Sur le plan international, le radicalisme s'opposera d'abord à l'expansion coloniale puis favorisera la décolonisation et encouragera la construction européenne.

Laurent Noël
Secrétaire général des Jeunes FDF

- Sources : Michael Freedon, *The New Liberalism*, Oxford, Clarendon Press, 1978.
Leonard Trelawny Hobhouse, *The Metaphysical Theory of the State: a Criticism*, George Allen & Unwin Ltd., 1918.
José Guilherme Merquior, *Liberalism Old and New*, Cambridge, Twayne Publishers, 1991.
Parti Radical, “Notre Histoire”, <<http://www.partiradical.net/notre-histoire/notre-histoire>> (2013).
Bernard Semmel, *Imperialism and Social Reform : English social-imperial thought 1895-1914*, Allen and Unwin, 1960.
Amartya Sen, *Éthique et économie*, PUF Quadrige, 1993.
Amartya Sen, *L'économie est une science morale*, La Découverte, 1999.

eMEDIA



Découverte 

CLIC'N RIDE D'ILYAS ESSADEH

on like 

LE CLIP DE DIESEL - DANCE DE A À Z



on like 

24 HOURS OF HAPPINESS DE PHARREL WILLIAMS



on like pas 

SURVOL DE BRUXELLES



la photo du moment





Découverte

UNE ÉQUIPE INTERNATIONALE D'ASTRONOMES A DÉCOUVERT UNE PLANÈTE SOEUR DE LA TERRE LA PREMIÈRE HORS DU SYSTÈME SOLAIRE

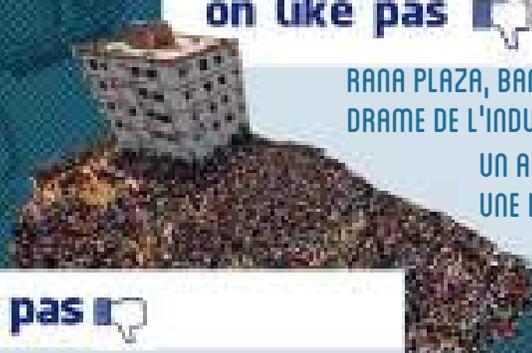
on like 

L'OUVERTURE DU GOOD COMPANY, LE BAR DE VINCENT KOMPANY



on like pas 

RANA PLAZA, BANGLADESH.
DRAME DE L'INDUSTRIE TEXTILE
UN AN D'ATTENTE POUR
UNE INDEMNISATION !



on like pas 

LES CONDAMNÉS POLITIQUES EN TURQUIE & LE BLOCAGE DE TWITTER IL Y A PLUSIEURS SEMAINES



on like 

LE DICTIONNAIRE DES MOTS INVENTÉS DE LA MAISON DE LA FRANCITÉ



Pride4Every1

L'OCCASION DE SE PENCHER SUR LES DROITS DE LA COMMUNAUTÉ LGBT ...

L'an dernier, la France adoptait le mariage pour tous, une loi accouchée dans la douleur vu la virulence des propos homophobes de ses détracteurs. Dix ans plus tôt, la Belgique réglait déjà cette question. Cependant, des interrogations restent sans réponses, faisant de l'homosexualité une sexualité marginalisée. Profitons donc du climat serein propice au règlement de questions éthiques en Belgique pour aborder les nouvelles problématiques liées aux discriminations entre gays et hétéros.

LES JEUNES ET L'IDENTITÉ SEXUELLE

Si l'homosexualité est investie en politique, elle reste taboue dans la société, surtout auprès des jeunes. Leur perception de ce que doit être la sexualité est biaisée, ils sont coincés entre une pornographie omniprésente et des valeurs culturelles et religieuses parfois très conservatrices. Il était donc temps, en 2012, d'inscrire l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dans les missions de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.[1]. Cette mission permet d'informer les jeunes, avant même qu'ils ne soient sexuellement actifs, sur la manière de protéger leur santé, de poser des choix responsables. L'école donne ainsi à TOUS les jeunes les armes pour atteindre un bien-être physique, mental et social. Elle peut enfin promouvoir le respect des différentes sexualités, le développement d'une identité sexuelle propre à chacun, dans un lieu de vie tolérant, ouvert et respectueux. Reste aujourd'hui à concrétiser cette éducation en impliquant les professionnels de terrain et en offrant une formation spécifique pour les futurs enseignants.

QUID DE L'ADOPTION ?

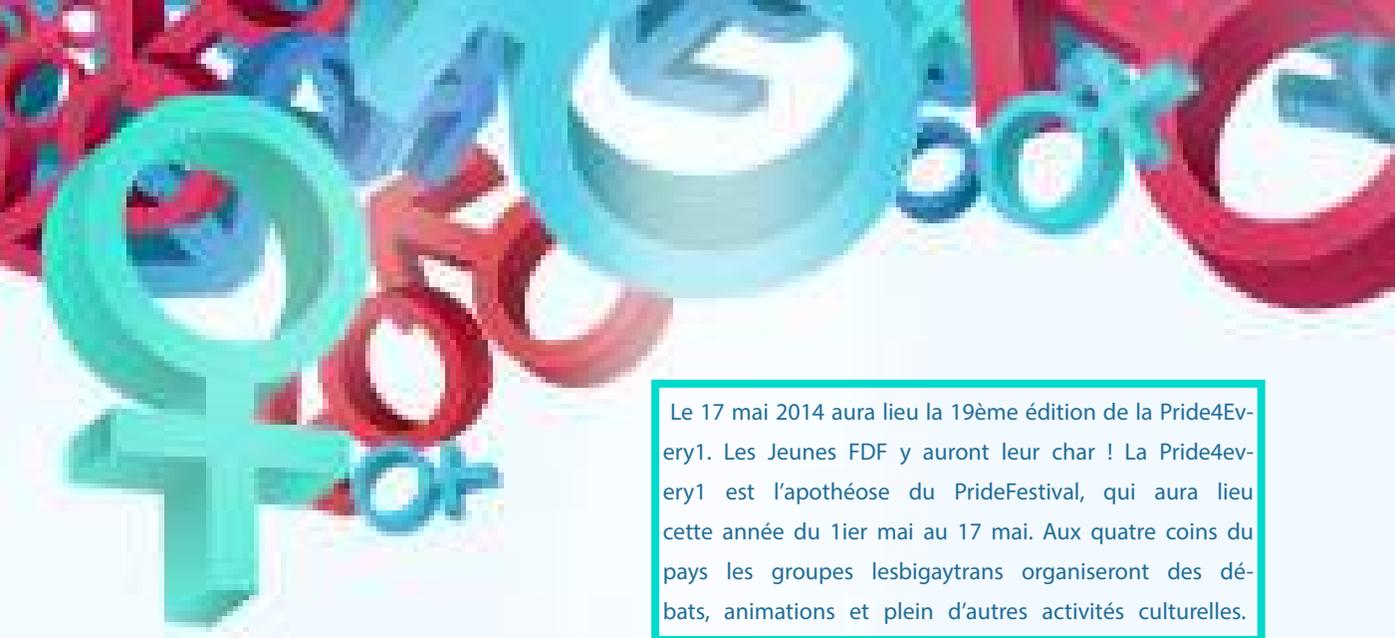
En matière de mariage homosexuel, la Belgique a été l'un des pays précurseurs. En 2006, elle a modifié sa législation concernant l'adoption afin de permettre aux personnes de même sexe d'adopter des enfants, mettant ainsi tous les couples – hétérosexuels et homosexuels – sur un pied d'égalité[2]. Cependant, dans la pratique, la question est loin d'être réglée et les couples homosexuels sont trop souvent discriminés! La procédure est très stricte et les organismes d'adoption refusent systématiquement les adoptions par les parents de même sexe. En sept ans, seules cinq adoptions ont pu se concrétiser et encore, il s'agissait d'adoptions intrafamiliales [3]. Sur le plan international, la situation n'est pas plus satisfaisante. De nombreux pays refusent encore ou ne reconnaissent pas l'adoption par des couples de même sexe, et cela même en dépit des accords conclus avec notre pays [4]. Le constat est implacable : les couples d'homosexuels ne pourront être des parents comme les autres que lorsque les mentalités des pays dont nous dépendons pour l'adoption auront réellement évolué.

Sources :

[1] Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire tel que modifié par le décret du 12 juillet modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire, M.B., 30 août 2012.

[2] L. du 18 mai 2006 modifiant certaines dispositions du Code civil en vue de permettre l'adoption par des personnes de même sexe, M.B., 20 juin 2006.

[3] Mélodie TAISNE, "Les gays belges ne peuvent pas adopter", La Dernière Heure, 30 mai 2013.



Le 17 mai 2014 aura lieu la 19^{ème} édition de la Pride4Every1. Les Jeunes FDF y auront leur char ! La Pride4every1 est l'apothéose du PrideFestival, qui aura lieu cette année du 1^{er} mai au 17 mai. Aux quatre coins du pays les groupes lesbigaytrans organiseront des débats, animations et plein d'autres activités culturelles.

GAYBASHING ?

L'homosexualité reste tabou, voire source de violences, d'injures, d'harcèlements, ce que l'on appelle le "gaybashing". Comme pour le viol, le nombre de plaintes reste très en deçà du nombre d'agressions. En effet, nombreuses sont les victimes renonçant à signaler ces faits par sentiment de honte, de culpabilité, parce qu'elles n'ont pas encore fait leur coming-out, parce qu'elles pensent que le traitement policier est déficient ou que les comportements homophobes font tout simplement partie de la vie! [5] Pourtant, notre Code pénal qualifie de circonstances aggravantes les motivations homophobes des délits d'atteintes aux personnes. Un phénomène doublement punissable en ce qu'il atteint non seulement l'individu au cœur de son identité, mais également l'ensemble du groupe qui partage cette caractéristique. Les Pays-Bas ont ainsi instauré en 2011 la possibilité de déclarer les violences homophobes sous le couvert de l'anonymat [6], un exemple qui pourrait nous inspirer.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

En conclusion, ce 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie, doit être l'occasion de nous rappeler les combats qu'il reste à mener en Belgique et dans le monde. Chez nous, en plus d'appliquer la loi pénale, de concrétiser l'éducation sexuelle, de faciliter l'accès à l'adoption, il convient de régler des situations problématiques telles que l'absence de filiation juridique pour les co-parents, l'impossibilité pour les homosexuels de donner leur sang ou encore le vide juridique entourant la gestation pour autrui. Rappelons-nous également que septante-sept États pénalisent encore l'homosexualité par de la prison, de la torture, des travaux forcés, voire la peine de mort. [4] On le voit, le respect des droits des LGBT dépend non seulement d'une volonté politique, mais également d'une évolution des mœurs en phase avec leur temps !

Sources : [4] http://www.huffingtonpost.fr/2013/06/21/russie-interdiction-adoption-couples-homosexuels-etrangers_n_3477850.html

[5] Proposition de résolution relative à l'instauration de la plainte anonyme en cas de violence homophobe, déposée le 30 mars par M. Mathias De Clercq et Mme Lieve Wierinck, Chambre des représentants, Doc. 53- 2136/001.

[6] <http://www.openvld.be/?type=nieuws&id=1&pageid=48030>

[7] http://www.liberation.fr/monde/2013/04/23/mariage-homosexuels-autres-pays-l-autorisent_898327



NOS CANDIDATS JFDF AUX ELECTIONS 2014

ÉLECTIONS RÉGIONALES

BRUXELLES

PARLEMENT RÉGIONAL

LES MEMBRES DU
CA CANDIDATS



23ÈME : DE MOT JÉRÔME



26ÈME : COLLIGNON
PIERRE-RAPHAËL



46ÈME : DE VALHENEER DELPHINE



7ÈME : MAINGAIN FABIAN



3ÈME SUPPLÉANT :
VOSSAERT MICHAEL



5ÈME SUPPLÉANTE :
MÉLARD AURÉLIE



18ÈME : DEFOSET ELOÏSE



19ÈME : RASE GRÉGORY



25ÈME : BEN SALAH RACHID



29ÈME : DERIMI BURIM



36ÈME : CORINNE



45ÈME : LORENZINO DÉBORAH



52ÈME : ROCHEZ THOMAS



53ÈME : LENOIR CARINNE



54ÈME : VERMEIRE CAROLINE



61ÈME : DEM

LUXEMBOURG
CANTON DE MULLER
MAYEUR - PASQUEN



4ÈME SUPPLÉANTE :
CORVILAIN SÉVERINNE

HUNAUT
CANTON DE
SARTRE



4ÈME : FRIART JULIE



8ÈME : GILLARD MARIE-NOËLLE

LIÈGE

CANTON DE
HUY-WARWODE



3ÈME : PACOLET VIRGINIE

LIÈGE CANTON DE LIÈGE



4ÈME : BARATE VICTORIA



11ÈME : POLESE AIDA



11ÈME : POTTÉ FRANÇOIS



ÈME : CORNU SABRINA



44ÈME : BOLAND BRICE

NAMUR
CANTON DE
NAMUR



6ÈME : LEYDER VIRGINIE



1ER SUPPLÉANT : STRAZZER
SÉBASTIEN



ÈME : DEMARET MAXIME



11ÈME SUPPLÉANT :
BOGAERT ARNAUD



5ÈME SUPPLÉANT :
GOSSIAUX ARNAUD



6ÈME SUPPLÉANTE :
BELL CORALIE

LUXEMBOURG
CANTON DE NEUF-CHÂTEAU-MURTON

HAINAUT
CANTON DE MIONS



3ÈME SUPPLÉANTE : BOURDON
FLORENCE



1ER : MARTIN JONATHAN

2ÈME : BOUCHET CAROLINE



4ÈME : MÜLLER NATACHA

BRABANT WALLON - CANTON DE NIVELLES



2ÈME : NELA DORINA



6ÈME : LEROY VINCIANNE



4ÈME SUPPLÉANT :
CHARLIER KÉVIN

HAINAUT
CANTON DE
SOTCHIES



1ÈRE : COGNIAUX JOHANNA



2ÈME : REYGAERTS CÉDRIC



2ÈME SUPPLÉANT :
VAN VUGT NATHALIE

HAINAUT
CANTON DE JOURNÉEATH-MOUSRON

BRABANT FLAMAND
ESTÈLE



5ÈME : BOEN GRÉGORY



5ÈME : LABAKI
MARIE-LAURE



2ÈME SUPPLÉANTE :
MEUNIER VICKY



7ÈME SUPPLÉANT :
BILTRESSE ARNAUD

LIEGE - CANTON DE NEUVÈRES



3ÈME : THEYS FABIAN



1ER SUPPLÉANT :
ENGLEBERT JONATHAN



2ÈME SUPPLÉANTE :
WATHY NANCY

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

BRABANT WALLON

BRABANT FLAMAND



1ER : ALEXANDRE AMAURY



4ÈME : BEURAIN VIRGINIE

BRUXELLES

19 COMMUNES DE
L'AGGLOMÉRATION
BRUXELLOISE
10 COMMUNES
FRANÇAISES



6ÈME : ROHONYI SOPHIE



9ÈME : HARMEL NICOLAS



13ÈME : HINOQUE VIRGINIE



14ÈME : DECOCK CÉDRIC

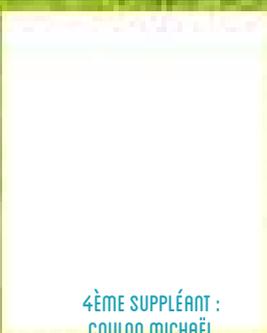
HAINAUT



9ÈME : VAN GYSEGEM JESSICA



1ER SUPPLÉANT :
GILLARD JEAN-NOËL



4ÈME SUPPLÉANT :
COULON MICHAËL



8ÈME SUPPLÉANTE :
LAZREG NABILA

LIÈGE



3ÈME : HENEN MICHAËL



4ÈME : NOEL LAURENT



6ÈME : RIZZI MAGALIE

12ÈME : HALIN PIERRE

14ÈME : WATHY SARAH

LUXEMBOURG



1ER SUPPLÉANT :
DE RIDDER THIBAUT



4ÈME SUPPLÉANTE :
MARTIN JUSTINE



6ÈME SUPPLÉANTE :
LOUIS CÉCILE



3ÈME : MUTOMBO CATHERINE

NAMUR

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



3ÈME : LECLAIRE NATHALIE



4ÈME : FERNANDEZ FABRICE



6ÈME : VAN GANSBERGHE QUENTIN

DIVERSES ACTIVITÉS

QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER...

N'hésitez pas à pousser votre curiosité un peu plus loin !

ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

BRUSSELS JAZZ MARATHON - MUSIQUE

4 scènes en plein air à Bruxelles, sans oublier des représentations dans des dizaines de clubs et de café jusqu'au bout de la nuit.
Du 23 au 25 mai 2014 à Bruxelles
<http://www.brusselsjazzmarathon.be/>

FÊTE DE L'ACCORDÉON - MUSIQUE

22ème Rencontre d'accordéonistes
Le 30 mai 2014 à Tournai
<http://www.accordeontournai.be/>

FÊTE DE LA MUSIQUE - MUSIQUE

Des centaines de concert partout en Belgique !
Du 20 au 22 juin 2014
<http://www.fetedelamusique.be/la-f-te-de-la-musique-2014>

LA CAMBRE MODE[S] - SHOW 14

Paillettes, strass et bulles. Invention, séduction et stupéfaction !
Les 6 et 7 juin, les étudiants de la Cambre font leur show et jouent le grand jeu dans une Halle redessi-

née pour l'occasion par le scénographe Simon Siegmann... Coups de dés et coups de ciseaux, coups de projecteurs et coups d'éclats: la mode de demain défile aux Halles en juin !
7 et 8 juin à 21h

FESTIVAL DE WALLONIE

Du 7 juin au 15 novembre 2014
Partout en Wallonie
www.festivaldewallonie.be

TRAIL NAMUR - TRAIL

La seconde édition du Trail Namur Capitale.
Deux épreuves au programme au départ de la Citadelle de Namur :
Le Trail Namur Capitale (30km) à 9h
Le Trophée de la Marlagne (15km) à 10h30.
<http://trailnamur.be/>

FORMATIONS

FORMATION PUBLI-CITEZ-VOUS : LA COMMUNICATION EXTERNE EN CENTRE DE JEUNES

La FCJMP (Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire) propose la formation "Publi-citez-vous : La communication externe en Centre de Jeunes".
Formation de deux jours Programmée par le SEFoP
Dates : 20 et 27 mai 2014

SUI - FORMATION POUR INDIVIDUELS

Le Service Volontaire International organise une formation pour individuels, au 23 rue de Chambéry à Etterbeek.
Du 7 au 8 juin à Etterbeek

SÉMINAIRE

SÉMINAIRE IJ TRANSNATIONALES DES ENVIES, DES IDÉES PASSEZ À L'ACTION !

Participez à ce séminaire de contact à destination des jeunes francophones qui souhaitent offrir une dynamique transnationale à leurs projets, à leurs initiatives... Posez votre candidature pour ce séminaire de construction de partenariats IJ transnationales.
Paris, du 5 au 8 juin 2014
www.lebij.be

APPEL À PROJET

ACCESSIBLE ART FAIR - APPEL À PROJET

Appel à projet pour la 11ème édition de l'Accessible Art Fair qui aura lieu du 16 au 19 octobre 2014.
Accessible Art invite les artistes, designers et galeries qui seraient intéressés à poser leur candidature en complétant le formulaire qui se trouve sur leur site. La date limite des entrées des candidatures est le 30 mai.
<http://www.accessibleartfair.com/brussels/en/upcoming-events/mslemaire.aaf@gmail.com>

PRESENTATION



NOS SECTIONS

SECTIONS DE BRUXELLES

1160 AUDERGHEM.

Présidente: Lenoir Carinne

1000 BRUXELLES

Président : Boland Brice

1040 ETTERBEEH.

Président: Mendola Carlo.

1190 FOREST.

Président: Pâques Vincent.

1050 IXELLES.

Président: Harmel Nicolas.

1090 JETTE.

Président: Collignon Pierre-Raphaël.

1081 HOEHELBERG.

Président: Van Bogaert Arnaud.

1080 MOLENBEEH.

Président: Vossaert Michaël.

1030 SCHAEERBEEH.

Présidente: Lorenzino Deborah.

1180 UCCLE.

Président: Jérôme De Mot.

1200 WOLUWE SAINT-LAMBERT.

Présidente: Delphine De Valkeneer.

SECTIONS DE WALLONIE

6747 CHÂTILLON.

Président: Jean-Luc André.

7500 TOURNAI.

Présidente: Demarque Kathleen.

7340 WASMES.

Président: Coulon Mickaël.

SECTIONS PROVINCIALES

NAMUR

Président: Strazzer Sébastien.

LIÈGE

Président: Theys Fabien.

BRABANT WALLON

Présidente: Nela Dorina

SECTIONS DE LA PÉRIPHÉRIE

1620 DROGENBOS.

Président: Boen Grégory.

1950 HRAAINEM.

Présidente: Danis Olivia.

1640 RHODE-SAINT-GENÈSE.

Président: De Cock Cédric.

CERCLE UNIVERSITAIRE

CERCLE DES JEUNES FDF DE L'ULG

Président : Pottié François

Plus d'info sur les Jeunes FDF :
www.jfdf.be - 02/538.02.71 - jfdf@jfdf.be

NOS PERMANENTS À NOTRE ET VOTRE SERVICE!

Parce que faire partie d'une organisation de jeunesse comme la nôtre, ce n'est pas seulement participer aux nombreux événements que nous mettons en place, nous vous rappelons que nous sommes aussi là pour vous aider à organiser toutes les activités qui VOUS tiennent à cœur et rien ne nous fait davantage plaisir que lorsque les idées viennent de nos membres et sympathisants !

Chacun de nos quatre permanents pourra vous assister dans un domaine qui lui est propre :

Une activité culturelle vous intéresse ? Vous aimeriez organiser un débat au sein de votre école (ou ailleurs) ? Contactez Vincent sur vincent@jfdf.be

Une question d'ordre administratif ? Un problème quelconque à régler au sein de votre section ? Contactez Jacqueline sur jfdf@jfdf.be

Un visuel à élaborer ? Besoin de conseils pour qu'il soit impossible de passer à côté sans poser son regard dessus ? Contactez Cédric sur cedricjfdf@gmail.com

Une information que vous désirez voir relayer sur notre Facebook ou dans la newsletter ? Un article à proposer pour notre nouveau magazine ? Contactez Manon sur manonv.jfdf@gmail.com

Retrouvez-nous sur facebook : Fan Page : Facebook/JFDF et Facebook/JeunesFDF